

La randonnée pédestre est un sport de nature qui peut être pratiqué par tous, valides ou non.

Je veux dédier ce numéro de notre *Balises* 36 à un grand randonneur de notre département qui vient de nous quitter. Monsieur Jean-Claude CHOLET, âgé de 72 ans, tout en ayant la philosophie du randonneur indépendant avec ses licences *Randocarte*® et *baliseur*, a pourtant beaucoup œuvré pour la randonnée pédestre et le cyclotourisme dans la région d'Argenton sur Creuse. Un homme d'une grande simplicité et d'une extrême gentillesse. Nous le regrettons.

Les membres du Comité FFRandonnée de l'Indre lui adressent une pensée et présentent leurs condoléances à ses proches.

Francis DUPONT
Président



Rando pour Tous® : un rendez-vous à ne pas rater !

Le Comité départemental de randonnée vous donne rendez-vous au Poinçonnet, le **samedi 29 septembre** à partir de 14h30, pour participer à une **Rando pour Tous**®. Voilà une occasion de changer le regard sur le handicap !

Au programme, trois parcours : 13 km pour les valides, 7 et 4 km pour tous, suivi d'un vin d'honneur rythmé par un orgue de barbarie. Placée sous le signe du partage et de la convivialité, cette randonnée vise à montrer que le handicap n'en est pas un et que la randonnée peut s'ouvrir à tous les publics.

Le temps d'un après-midi, handi et valides partageront leur passion de la nature et (re)découvriront ensemble la Forêt de Châteauroux... une belle opportunité pour faire en sorte que l'on oublie le handicap.

*RDV : Préau des écoles (à côté de la salle Asphodèle)
à partir de 14h30 - Tarif : 2 €*



Le « calendrier nouveau » est arrivé !

Le calendrier, édité par le CDRP 36 pour 2012/2013, est arrivé : vous pouvez y découvrir le programme des randonnées sur tout le département, des informations sur les adhésions, l'organisation de séjours, les topoguides®, *Eco-veille*®...

Chaque club en a reçu quelques exemplaires. Vous pouvez vous procurer des brochures supplémentaires, directement au bureau du comité à Châteauroux ou en demander à Aurélie qui vous l'enverra par courrier.

En tout cas, un document à consulter sans modération tout au long de l'année!



Vers une cotation des itinéraires balisés

La FFRandonnée mène actuellement un projet qui consiste à **coter la difficulté d'une randonnée pédestre**. En randonnée, contrairement à d'autres sports, aucun système d'évaluation national n'existe, ce qui génère parfois des erreurs d'appréciation et des choix d'itinéraires aux conséquences fâcheuses ! Le projet de la FFRandonnée permettra d'estimer la difficulté d'une randonnée à partir de critères simples (effort, technicité et aléas du milieu). Il conduira le randonneur à **mieux faire son choix** et les acteurs locaux à orienter le public vers des **itinéraires adaptés**.

Vous pouvez **participer à ce projet** en vous connectant à <http://rando.ibpindex.com/analizar.asp>. Téléchargez la trace GPS d'une de vos randonnées pour en connaître l'indice d'effort. Après génération du score, évaluez sa qualité et sa pertinence pour que la FFRandonnée puisse améliorer son système de calcul avant son lancement officiel en 2013 !

Rappels sur...

... les règles de sécurité pour les marches semi-nocturne

Comme pour toute randonnée (regroupant plus de 75 pers.), l'organisateur doit faire une déclaration en préfecture, un mois l'avance.

Le groupe doit marcher :

- à droite de la chaussée et utiliser en priorité l'accotement,
- en colonne 2 par 2 pour laisser la place aux véhicules qui doublent,
- au-delà de 20 personnes, être scindé en plusieurs groupes de 20 m de longueur maximum, distants de 50 m l'un de l'autre.

Il est recommandé d'encadrer et de sécuriser le(s) groupe(s) :

- placer un responsable à l'avant avec un éclairage blanc ou jaune, un autre avec un éclairage rouge qui ferme la marche,
- des vêtements clairs et un brassard réfléchissant au bras gauche pour chaque participant,
- si possible, utiliser des baudriers ou des gilets réfléchissants.



Les SEJOURS RANDO du Comité en 2013

En 2013, votre comité départemental vous propose des séjours en groupe de 9 à 18 personnes, formule *pension complète* en village vacances ou gîte de groupe, **avec accompagnateurs** de randonnée (prix du transport inclus).

3 séjours vous sont proposés en 2013 :

- du 2 au 9 février 2013 : **séjour raquette en Haute Savoie** au Grand Bornand : environ 450 € + la location des raquettes. *Difficulté des sorties : facile à moyenne*
- du 22 au 29 juin 2013 : séjour **rando en étoile dans le Haut Doubs** : environ 450 €. *Difficulté des randonnées : moyenne*
- 2^{ème} quinzaine d'août 2013 : **traversée des Cévennes** sur le chemin de Stevenson. En ½ pension, sur une douzaine de jours, avec ou sans portage. Possibilité de louer un âne : le prix dépendra de la formule choisie. *Séjour demandant une bonne préparation.*

Merci de contacter le Comité pour une pré-inscription sans véritable engagement, des précisions seront données à la suite.



Neuvy Saint Sépulchre Marche

Le club de randonnée pédestre de Neuvy St Sépulchre existe depuis de nombreuses années. Sous la présidence de Marie-Annick Beaufrère depuis 2001, il est devenu association indépendante en 2005 à la suite de la dissolution de l'Union Sportive.

Le bureau et les licenciés sont en très forte proportion de sexe féminin. Actuellement, le nombre des licenciés est de 19.

Chaque licencié organise lui-même sa participation à des randonnées pédestres. Il n'y a pas de manifestation organisée par le club.

« En tant que présidente, je constate qu'il est difficile de trouver de nouveaux licenciés, sauf peut-être à orienter l'activité vers la marche nordique avec une pratique en semaine et pas forcément le week-end. Pourtant le secteur de Neuvy possède de très beaux sentiers de randonnée !

Et là, il faut des bénévoles qui disposent de temps. Pour le moment, les licenciés du club sont des personnes ayant une activité professionnelle... », nous confie Marie-Annick Beaufrère.

Pour plus d'informations, contacter Marie-Annick Beaufrère au 02 54 30 93 48

